

**Formulaire de demande de titre d'accès Véhicules
Aéroport International Maya-Maya de Brazzaville
ANNEE 2025**



Ce formulaire doit être utilisé pour toute demande de titre d'accès véhicule (**permanent ou temporaire**). Il doit être rempli avec soin en majuscules d'imprimerie. Toute demande de renouvellement d'habilitation et de titre de circulation doit intervenir au plus tard **30 jours avant l'échéance**.

Type du TCA : Permanent <input type="checkbox"/> Associé <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/>	Le véhicule a un titre d'accès de l'aéroport en cours ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Nom de l'entité à l'origine de la demande : _____
--	--

IMPORTANT

Le titre d'accès temporaire est délivré aux personnes appelées à exercer une activité en zone réservée pour une durée n'excédant pas **7 jours**.

NB : Par contre cette durée (7 jours) peut être rallongée, selon les cas, par l'autorité compétente.

Le titre d'accès permanent est délivré aux véhicules exerçant leur activité en zone réglementée pendant un an.

NB : Il est considéré permanent lorsque la durée de l'activité excède 7 jours. Outre la date prévue d'expiration du titre d'accès permanent (un an), celui-ci peut expirer bien avant la fin d'année, à la date de fin de contrat du détenteur.

Pièces composant le dossier (pour tout type de titre d'accès)

- Une correspondance du responsable de la structure sollicitant le titre d'accès adressée au délégué de l'ANAC à l'aéroport ;
- Formulaire dûment rempli ;
- Copie de la carte grise du véhicule ;
- Copie de l'assurance du véhicule valide ;
- Copie des permis de conduire des conducteurs du véhicule ;
- Copie des permis de conduire côté piste de l'aéroport des conducteurs du véhicule.

NB : Le reçu de paiement de la redevance vous sera exigé au retrait du titre d'accès, (pour les structures non exonérées).

Partie à remplir par le demandeur (En majuscules d'imprimerie)

Propriétaire du véhicule : _____ Type du véhicule : _____

Marque : _____ Immatriculation : _____ N° de la carte grise : _____

Conducteurs affectés au véhicule :
 1.....
 2.....

Secteur d'activité du propriétaire du véhicule.....

Signature du responsable et cachet obligatoire de l'entité

Partie à remplir par le correspondant sûreté de l'entité à l'origine de la demande (Employeur ou donneur d'ordre)

Nom du correspondant sûreté : _____

Fonction du correspondant sûreté dans l'entité : _____

Téléphone professionnel : _____ Téléphone personnel : _____

Je certifie être le correspondant sûreté désigné ci-dessus et atteste que cette demande est justifiée par une activité professionnelle du véhicule. J'ai bien pris connaissance de la réglementation concernant l'utilisation des titres d'accès sur les aéroports et aérodromes en particulier :

- L'obligation de signaler sans délai la cessation de l'activité sur l'aérodrome ou l'aéroport du véhicule;
- L'existence des sanctions administratives.

Signature du correspondant Sûreté et cachet de l'entreprise obligatoire

Date : ____ / ____ / ____

**Formulaire de demande de titre d'accès Véhicules
Aéroport International Maya-Maya de Brazzaville
ANNEE 2025**



Secteurs de sûreté

Les secteurs de sûreté sont attribués en tenant compte des activités menées sur la plate-forme aéroportuaire.

Le choix des secteurs de sûreté doit respecter cette disposition.

Entité : Type de macaron

(Partie réservée au demandeur)

Secteurs/sous-secteurs de sûreté choisis par le correspondant sûreté de l'entité du demandeur

(Rayer les mentions inutiles)

Secteurs fonctionnels						Sous secteur
A	B	TRA	MAN	NAV	ENE	Rs
Aire de stationnement des aéronefs utilisés pour l'embarquement et le débarquement	Salle de tri, de conditionnement et de stockage des bagages de soute au départ et en correspondance.	Aires de trafic	Pistes, voies de circulation et de relation	La tour de contrôle, le bloc technique, les aides à la navigation aérienne	Les centrales thermiques et électriques, le depot d'essence les installations de sécurité incendie	Route de service

Partie réservée au Comité Opérationnel de Sûreté (COS)

Secteurs/sous-secteurs de sûreté accordés par le COS

Secteurs de sûreté				Secteurs de sûreté accordés	Date	Signature et cachet
A	B	RS	ENE			
TRA	MAN	NAV				

Date d'expiration du titre demandé (maxi 1 an) _____ / _____ / 2025

Marque et immatriculation du véhicule:

Partie réservée au Comité Local de Sûreté Aéroportuaire (COLSA)

Validation des secteurs de sûreté accordés

Avis	Confirmation / modification des secteurs de sûreté accordés par le COS	Date	Signature et cachet

Marque et immatriculation du véhicule:

Partie réservée à l'autorité compétente de l'aviation

Décision de l'autorité compétente

Décision	Confirmation / modification des secteurs de sûreté accordés par le COLSA	Date	Signature et cachet

Note : Si le COLSA valide, sans modifications, les secteurs de sûreté attribués par le COS et si, l'autorité compétente accorde les mêmes secteurs de sûreté, une ligne oblique est tracée dans les parties réservées à la confirmation / modification des secteurs de sûreté.